



Mâcon, le 16 décembre 2014

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

La Saône-et-Loire concernée par le nouveau programme national de renouvellement urbain (NPNRU)

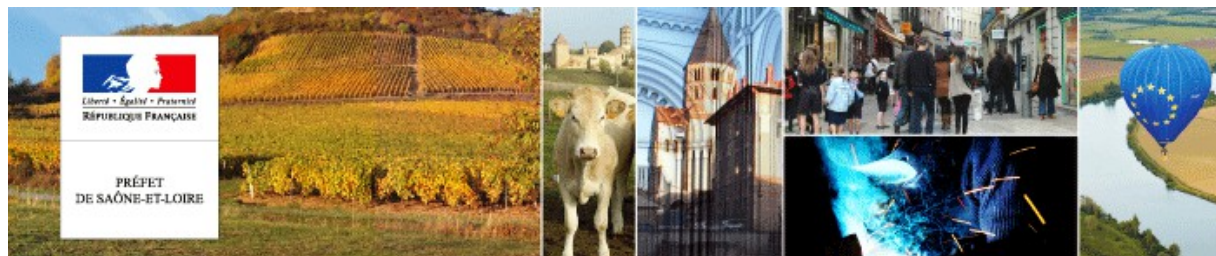
Le nouveau programme national de renouvellement urbain (NPNRU), pour la période 2014-2024, vise à offrir un environnement de qualité aux habitants, mais aussi à identifier les potentiels de développement des quartiers pour réussir leur intégration dans l'agglomération.

Ce jour, la liste des 200 quartiers retenus au titre du NPNRU a fait l'objet d'une communication de la part du Président de la République. Le quartier des Prés-Saint-Jean à Chalon-sur-Saône fait partie du nombre, au même titre que les 3 quartiers situés dans les autres départements de la Bourgogne.

Ce quartier, peuplé de 5 430 habitants, a bénéficié du projet de rénovation urbaine dans sa première version. Un nouveau projet de développement pourra donc être défini sous le pilotage des élus locaux et se traduira par l'élaboration d'une convention pluriannuelle de renouvellement urbain qui sera annexée au contrat de ville en cours de rédaction. Cette convention pourra aussi élargir le périmètre aux autres quartiers prioritaires de l'agglomération chalonnaise au titre de la politique de la ville.

Par ailleurs, en fonction des besoins identifiés dans les contrats de ville qui seront signés dans le courant du premier semestre 2015, d'autres quartiers prioritaires du département pourront être éligibles à un projet de renouvellement urbain d'intérêt local. En vertu de la loi de programmation pour la ville et la cohésion urbaine du 21 février 2014, le financement de ces projets d'intérêt régional sera assuré par une partie de l'enveloppe de cinq milliards d'euros réservés au NPNRU. Ces projets seront déterminés au niveau régional et repris dans le contrat de plan État – Région.

A ce titre, les quartiers du Stade-Fontaine au Loup de Chalon-sur-Saône et de la Chanaye-Résidence à Mâcon font partie des 55 quartiers d'intérêt régional signalés d'ores et déjà identifiés par l'Agence nationale pour la rénovation urbaine.



Contacts :

Service de la communication interministérielle (SCI)

Tél. 03 85 21 81 59 / 81 58 / 80 64 / 28 58

sophie.elouifaqi@saone-et-loire.gouv.fr

xavier.ferrand@saone-et-loire.gouv.fr

regine.carre@saone-et-loire.gouv.fr

annick.venet@saone-et-loire.gouv.fr

www.saone-et-loire.gouv.fr

Suivez-nous sur Twitter @Prefet71

Rejoignez-nous sur notre page Facebook Préfet de Saône-et-Loire